



JUSTIFICATIFS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET JUSTIFICATIFS DE FINANCEMENT DES ÉTUDES
PARCOURSUP 2024 :
INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS (IFI) et INSTITUT DE FORMATION DE MANIPULATEURS D'ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE (IFMEM)

CLIQUEZ SUR LE NOM DE L'INSTITUT DE VOTRE AFFECTATION POUR TROUVER L'ADRESSE MAIL A LAQUELLE VOUS DEVEZ ENVOYER LES DOCUMENTS
 2 PIÈCES MAXIMUM PAR ENVOI (risque de non réception des pièces si plus de 2) - PDF OBLIGATOIRE

RENTÉE DU 2 SEPTEMBRE 2024

IFI [Ambroise-Paré](#), [Antoine-Bécère](#), [Avicenne-Jean-Verdier](#), [Beaujon](#), [Bicêtre](#), [Bichat](#), [Charles-Foix](#), [Henri-Mondor](#), [Picpus](#), [Pitié-Salpêtrière](#), [Raymond-Poincaré](#), [Tenon](#) + IFMEM de l'AP-HP

IFM [Benois-Robert](#), [Gustave-Roussy](#), [Jussieu](#)

MA SITUATION	MON ÂGE	DATES DE RENTÉE	CARACTÉRISTIQUES DE MA SITUATION	JE DOIS OBLIGATOIREMENT TRANSMETTRE A L'ÉCOLE AU FORMAT PDF (pas de format .jpeg photo) SINON REFUS DU DOSSIER	SELON MA SITUATION, JE TRANSMETS EN PLUS AU FORMAT PDF OBLIGATOIRE (refus format .jpeg photo) SINON REFUS DU DOSSIER	J'ENVOIE EN PLUS 1 MOIS AVANT L'ENTRÉE À L'ÉCOLE	POUR INFORMATION : FINANCEMENT DE VOS ÉTUDES	DROIT D'INSCRIPTION	DROIT D'INSCRIPTION EXTRA COMMUNAUTAIRES *
MOINS DE 26 ANS ET BAC 2022-23-24	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école (2 sept. 2024 ou 3 février 2025)	Septembre 2024 ou février 2025	BACCALAURÉAT 2024, 2023, 2022 J'ai obtenu mon baccalauréat en 2022, 2023 ou 2024	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
MOINS DE 26 ANS ET BAC AVANT 2022	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école (2 sept. 2024 ou 3 février 2025)	Septembre 2024 ou février 2025	BACCALAURÉAT AVANT 2022 J'ai obtenu mon Baccalauréat avant 2022 et je suis en poursuite d'études (pas d'interruption de plus de 2 ans)	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
MISSION LOCALE	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école (2 sept. 2024 ou 3 février 2025)	Rentrée de septembre 2024	MISSION LOCALE Je suis inscrit en Mission Locale	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école (2 sept. 2024 ou 3 février 2025)	Rentrée de février 2025	MISSION LOCALE Je suis inscrit en Mission Locale	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Attestation d'inscription en Mission Locale entre le 1er juin et le 31 août 2024	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
SERVICE CIVIQUE	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Rentrée de septembre 2024	SERVICE CIVIQUE J'ai terminé un service civique entre le 1er septembre 2023 et le 1er septembre 2024	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
	J'ai moins de 26 ans (25 ans révolus) à la date d'entrée à l'école	Rentrée de février 2025	SERVICE CIVIQUE J'ai terminé un service civique entre le 02 février 2024 et le 02 février 2025	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Contrat ou attestation de service civique	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
RSA (revenu de solidarité active)	Tous âges	Rentrée de septembre 2024	RSA Je suis bénéficiaire du RSA	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
	Tous âges	Rentrée de février 2025	RSA Je suis bénéficiaire du RSA	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Attestation CAF du RSA entre le 1er juin et le 31 août 2024	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
PEC (Parcours Emploi Compétence)	Tous âges	Rentrée de septembre 2024	PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE (PEC) Je suis bénéficiaire d'un PEC	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
	Tous âges	Rentrée de février 2025	PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCE (PEC) Je suis bénéficiaire d'un PEC	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Attestation PEC postérieure au 01/12/2024	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
FRANCE TRAVAIL	Tous âges	Rentrée de septembre 2024	DEMANDEUR D'EMPLOI Je suis demandeur d'emploi avant l'entrée en formation sans condition de durée	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
	Tous âges	Rentrée de février 2025	DEMANDEUR D'EMPLOI Je suis demandeur d'emploi avant l'entrée en formation sans condition de durée	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Attestation d'inscription à FRANCE TRAVAIL (les catégories ne sont plus exigées)	Études financées par la Région Ile-de-France	175 €	2 850 €
OPCO (organisme de financement de la promotion professionnelle)	Tous âges	Septembre 2024 ou février 2025	PRISE EN CHARGE PAR UN OPPO (organisme de financement de la promotion professionnelle) Je travaille et je vais être pris en charge par un OPPO (Transition Pro, ANFH, ou autres...)	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	Études financées par l'OPPO	175 €	2 850 €
AUTOFINANCEMENT	Tous âges	septembre 2024 ou février 2025	AUTOFINANCEMENT Je vais financer moi-même mes études	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	Études financées par moi-même	175 €	2 850 €
EMPLOYEUR HORS AP-HP PROMOTION PROFESSIONNELLE	Tous âges	Septembre 2024 ou février 2025	PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR HORS AP-HP Je travaille et je vais être pris en charge par mon employeur	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	Études financées par mon employeur	175 €	2 850 €
EMPLOYEUR AP-HP PROMOTION PROFESSIONNELLE	Tous âges	Septembre 2024 ou février 2025	AGENT AP-HP Je suis agent de l'AP-HP (titulaire CDI CDD)	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	-	-	-
CAS PARTICULIERS	Tous âges	Septembre 2024 ou février 2025	HORS CATÉGORIE Je n'entre dans aucune catégorie	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	Vous numérotez chaque document de la manière suivante : NOM, PRENOM, DATE DE NAISSANCE, NOM DU DOCUMENT. Pour cela, faire un clic droit sur le nom du document, puis cliquer sur « Renommer ».	-	175 €	2 850 €	
Droits d'inscription - Précisions concernant les étudiants Extra-Communautaires *									
Étudiant Extra-communautaire			Je suis entré sur le territoire Français avant le 1er janvier 2022 pour une durée continue					175 €	
Étudiant Extra-communautaire			Je suis entré sur le territoire Français après le 31 décembre 2021						2 850 €

* Etudiant extra-communautaire : étudiant dont la nationalité n'est pas celle d'un pays appartenant à l'Union Européenne ou à l'Espace Economique Européen ou qui n'est pas de nationalité suisse ou dont le pays n'a pas signé avec la France un accord prévoyant le paiement de droits d'inscription dans les mêmes conditions que les étudiants français

Tableau mis à jour en juillet 2024

ATTENTION ne sont pas éligibles à la prise en charge des études par la région Y COMPRIS LES PERSONNES INSCRITES A FRANCE TRAVAIL :

- Les agents publics y compris en disponibilité
- Les salariés du secteur privé en CDD ou CDI de plus de 78 heures par mois
- Toute personne ayant bénéficié d'une prise en charge partielle par Transition Pro
- Les abandons de formation intervenus dans le mois suivant le mois d'entrée en formation
- Les apprentis
- Les personnes en validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Les médecins et les sage-femmes diplômés à l'étranger